



La Chaux-de-Fonds, le 25 janvier 2020

Le climat ne peut plus attendre : Grève générale !

L'urgence climatique est aujourd'hui avérée et la population s'émeut quotidiennement de voir ses écosystèmes se détériorer. Malgré cela, les processus politiques restent lents et les mauvaises habitudes dures à déloger. Si des mesures sont progressivement prises, le rythme ne semble pas correspondre aux nécessités réelles. Un changement profond et rapide des mentalités et des politiques publiques est désormais indispensable.

Depuis 2018, des mouvements de grève pour le climat voient le jour dans le monde entier. Initiées au départ par des étudiant·e·s, ces grèves rassemblent désormais des manifestant·e·s de tous milieux sociaux et de toutes générations confondus. Elles reflètent une insatisfaction au sein de la population quant à l'efficacité et la pertinence des actions entreprises. A l'instar de la grève des femmes du 14 juin 2019, la grève nationale pour le climat du 15 mai prochain exprime des revendications politiques fondées qui doivent se faire entendre par les autorités – et cela passe par l'exercice du droit inaliénable de manifester.

Quelles que soient nos opinions, nous serons toutes et tous touché·e·s par le dérèglement climatique. Les personnes qui manifesteront le 15 mai 2020 dans toute la Suisse le font pour l'intérêt commun. Encourageons leur droit de faire valoir leur opinion, en l'occurrence celle de la préservation de notre planète et par là même, de notre société, et allons manifester !

Parce qu'il s'engage depuis toujours en faveur de l'écologie ;
Parce qu'il s'inquiète des conséquences sociales du réchauffement climatique ;
Parce qu'il considère que les responsabilités de ce changement ne sont pas égales et que ceux qui prospèrent sur le dérèglement des écosystèmes doivent répondre de leurs actions ;
Parce qu'enfin, il rappelle que le droit de grève est un droit constitutionnel qui doit pouvoir être utilisé dans une situation sociale urgente d'une telle importance,

Le Parti socialiste neuchâtelois :

- soutient les revendications de la Grève du climat suisse¹ ;
- demande aux autorités publiques communales et cantonales, aux institutions de formation de même qu'aux employeur·euse·s privé·e·s, d'autoriser les employé·e·s, les étudiant·e·s et les apprenti·e·s à prendre part à la grève nationale du climat et aux actions du 15 mai 2020 ;
- demande aux autorités publiques communales et cantonales de tout mettre en œuvre pour garantir l'exercice du droit constitutionnel à manifester.

¹ Urgence climatique, zéro émission de CO² en Suisse à horizon 2030, justice climatique